

# Coupe Départementale Habitable

## CCI-Ports des Côtes d'Armor

### DATE ET LIEU :

Les 17 et 18 Novembre 2018 au CN St Cast

### ADMISSIBILITE:

Les vainqueurs des 4 Championnats de bassin dans les catégories « Grande Course » et « Course » soit 8 équipages. Les skippers vainqueurs (voir classement sur site CDV) peuvent constituer un équipage de 4 à 5 personnes. Tous les participants devront être licenciés dans un club costarmoricain. En cas d'indisponibilité déclarée du 1er du bassin, c'est le second qui sera invité.

### PROGRAMME PREVISIONNEL :

#### Samedi 17 Novembre 2018

13h30 : briefing

14H30 : Mise à disposition, manches à suivre

18H : Débriefing et pot

#### Dimanche 18 Novembre 2018

10h00 : Mise à disposition, manches à suivre jusqu'à 16h00

17h00 : Proclamation des résultats

### INSCRIPTION :

Les frais d'inscription s'élèvent à 75€ par bateau (50 € sont pris en charge par le CDV sur les 125€ de coût réel).

Une caution de 600€ par bateau sera demandé à tous les équipages participant à cette finale.

La fiche d'inscription devra être renvoyée par mail au CDV 22 ([contact@cdv22.com](mailto:contact@cdv22.com)) avant le **Lundi 5 novembre 2018** accompagnée du chèque de caution.

### RESPONSABILITE :

Les bateaux sont fournis en l'état et ne peuvent subir aucune modification de quelque nature que ce soit. Chaque équipage est responsable des dommages ou pertes pour son bateau. Les concurrents qui participent à cette épreuve le font à leurs propres risques. Le Club Organisateur ne saurait accepter une quelconque responsabilité pour les pertes, avaries, blessures ou autres dommages subis, qu'elle qu'en soit la cause.

Le Rachat de Franchise proposé par la FFVoile est fortement conseillé soit 45€ à la charge de chaque équipage.

### SUPPORT ET EQUIPAGE :

Le support monotype de cette finale sera le J80. Les bateaux seront fournis par le club organisateur. L'équipage devra être composé de 4 ou 5 personnes.

**CLASSEMENTS** : 1 seul classement pour cette finale (places de 1 à 8)

# FICHE D'INSCRIPTION

## Coupe Départementale Habitable

Nom du skipper :

Courriel :

Tel :

Équipier :

Nom	Prénom	Licence	Club

J'accepte de me soumettre aux règles de course à la voile et à toutes autres règles qui régissent cette épreuve.

Fait à :

le,

Signature du skipper :



### Comité Départemental de Voile

Maison des Sport – 18 rue Pierre de Coubertin – 22440 PLOUFRAGAN

Tél : 02.96.76.25.41 mail : [contact@cdv22.com](mailto:contact@cdv22.com) site : [www.cdv22.com](http://www.cdv22.com)

Le CDV 22 est l'instance décentralisée de Fédération Française de Voile en Côtes d'Armor